

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	9
PRESENTS	7
VOTANTS	7

CONVOCATION

Datée	du 07/11/2025
Affichée	le 07/11/2025

OBJET

Attribution aux particuliers des aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-ville de L'Aigle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize novembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le sept novembre 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Philippe VAN-HOORNE a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents :

Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE

Absente excusée :

Véronique HELLEUX

Absent :

Jean-Luc BEAUFILS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que, lors de la séance du 19 mai 2022, le Conseil communautaire a validé le processus d'attribution et de versement des aides directes aux particuliers qui s'inscrivent dans le cadre des conventions OPAH CdC et OPAH RU à L'Aigle.

En effet, la CdC peut procéder au versement d'une subvention conformément aux conventions avec l'ANAH et le Département dès lors que les dossiers ont obtenu un accord de paiement de SOLIHA, et après validation de l'ANAH.

A ce jour, la CdC est sollicitée pour le versement de demandes de paiement de la subvention qui sont les suivantes :

Commune	Adresse du projet	OPAH CDC ou OPAH RU	Nature de l'aide	Date paiement ANAH	Montant subvention CdC
RAI	2 RUE RENE DESCARTES	CDC	Énergie	29/09/25	1 000,00 €
LES ASPRES	6 RUE DU CLOS BARON	CDC	Autonomie	29/09/25	491,00 €
AUBE	10 RUE DE FLEURVILLE	CDC	Énergie	30/09/25	1 000,00 €
SAINT SYMPHORIEN	10 LIEU-DIT LA BALTIERE	CDC	Autonomie	23/10/25	841,00 €
L'AIGLE	50 RUE DE LA GARENNE 25 RUE ALEXANDRE DELANCE	CDC	Énergie	23/10/25	1 500,00 €
L'AIGLE	ALEXANDRE DELANCE	CDC	Autonomie	29/10/25	957,00 €
				Total	5 789,00 €

Ces subventions représentent un montant de 5789,00 €.

Pour rappel, le montant total des subventions déjà versées est de 172 973 € soit 165 931 € pour l'OPAH CDC et de 7 042 € pour l'OPAH RU.

- Vu la délibération n° 2020-12-10-218 du 10 décembre 2020 autorisant le Président à signer les conventions OPAH,
- Vu la délibération n° 2021-04-15-107 du 15 avril 2021 attribuant le marché à l'opérateur en charge suivi-animation de l'OPAH classique sur la CdC et de l'OPAH renouvellement urbain à L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2022-05-19-118 du 19 mai 2022 validant le processus d'attribution et de versement des aides aux particuliers dans le cadre des OPAH et autorisant le Bureau Communautaire à attribuer ces aides
- Considérant que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20251113-2025-11-13-209-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Le Bureau, après en avoir délibéré :

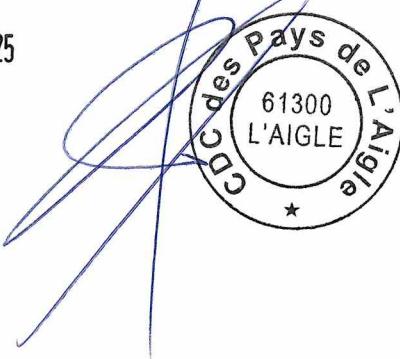
- ATTRIBUE aux particuliers mentionnés dans le tableau ci-dessus l'aide directe inscrite dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-ville de L'Aigle

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 14 NOV. 2025
Publié en ligne le 14 NOV. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20251113-2025-11-13-209-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025